

CPS/12^e CONFÉRENCE (2022)Conclusions
ORIGINAL : ANGLAIS

**CONCLUSIONS DE LA SESSION THÉMATIQUE EXTRAORDINAIRE DE LA DOUZIÈME CONFÉRENCE DE
LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**
(24–25 novembre 2022, Port-Vila, Vanuatu)

CONCLUSIONS

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

1. La session thématique extraordinaire de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique s'ouvre le 24 novembre 2022 au Saralana Park, à Port-Vila (Vanuatu).
2. Y sont représentés les membres de la Communauté du Pacifique (CPS) suivants : Australie, îles Cook, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Kiribati, îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Royaume-Uni, îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna. L'Union européenne assiste aux débats en qualité d'observateur permanent. Les partenaires et observateurs suivants sont également présents : Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies aux Fidji ; Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique (PASO) ; Comité d'audit et des risques de la CPS (président du Comité) ; Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Gravitas Pasifika ; Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM) ; Organisation des Nations Unies (ONU) ; Pacific Fusion Centre ; Programme régional océanien de l'environnement (PROE) ; et Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique (FIP).
3. M. Ambong Thompson du Centre culturel de Vanuatu prononce la prière d'ouverture.
4. La Conférence est ouverte par M. Alatoi Ishmael Kalsakau Maau'koro, Premier ministre de Vanuatu. Il prononce son allocution d'ouverture et souhaite la bienvenue aux éminents délégués, aux membres, à l'observateur permanent et aux partenaires, et salue la population de Vanuatu. Il indique que Vanuatu a pour souhait de faire avancer la Communauté du Pacifique, afin que cette dernière devienne aussi efficace et adaptée que possible pour relever les défis auxquels est confrontée la région. Il convoque en outre l'image du bâton de marche, pour rappeler l'importance de se reposer les uns sur les autres, et évoque la résilience du cocotier, l'arbre de vie, métaphore de la volonté des peuples océaniques de se battre pour leur mode de vie, de chercher et de tracer de nouvelles voies vers la prospérité.

5. Le Premier ministre invite ensuite le Directeur général, les chefs de délégation, l'observateur permanent, la direction de la CPS, les intervenants et les délégués à participer avec lui à la cérémonie du kava avant de se rendre au Nakamal des chefs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ALLOCUTION D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE

6. M. Jotham Napat, ministre des Affaires étrangères de Vanuatu et Président de la Conférence, prononce son allocution d'ouverture et salue chaleureusement les invités et les membres de la CPS participant à la Conférence au nom du Gouvernement et des habitants de Vanuatu.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE AUTOUR DU 75^E ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION

7. Cette séance constitue pour les membres l'occasion de se pencher sur ce que la Communauté du Pacifique (CPS) a apporté à la région en 75 années d'existence. Elle est animée par une éminente personnalité de Vanuatu, Mme Dorosday Kenneth Watson, ancienne Directrice générale au sein du ministère de la Justice et des Services communautaires de Vanuatu.
8. La Première ministre du Samoa, Fiame Naomi Mata'afa, parle de la trame narrative du Pacifique bleu, et de la nécessité pour la région de jouer un rôle de chef de file dans le domaine du changement climatique. Pour accomplir des progrès, il convient d'unir nos forces et de disposer d'une architecture régionale solide. La Première ministre encourage ainsi les membres à envisager le partage et la coordination des ressources critiques pour faire en sorte que la région progresse à pas de géant dans la réalisation de ses ambitions en matière de développement.
9. M. Mickaël Forrest, ministre de la Culture de la Nouvelle-Calédonie, souligne que le Pacifique suscite actuellement un intérêt marqué sur le plan géopolitique, et encourage la CPS à renforcer la coopération au niveau régional, afin que l'Organisation se trouve dans des conditions optimales pour œuvrer au bénéfice de l'ensemble des communautés insulaires océaniques.
10. M. Ati George Sokomanu, ancien Premier ministre de Vanuatu et ancien Directeur général de la CPS, évoque la mutation progressive de l'identité de la CPS, passée d'une organisation fondée par des États colonisateurs à une organisation axée sur le renforcement des capacités des pays insulaires et le bien-être collectif.
11. M. Collin Tukuitonga, Chevalier compagnon de l'ordre du Mérite de Nouvelle-Zélande et ancien Directeur général de la CPS, salue l'héritage de la CPS, la plus ancienne et la plus importante des organisations de ce type en Océanie, qui, depuis son mandat en tant que Directeur général, dispose d'une assise financière plus solide, et il espère que l'Organisation continuera de fournir des conseils scientifiques et techniques de qualité à la région, quelles que soient les évolutions politiques qui y sont observées.

12. En réaction, M. Aupito William Sio, ministre des Populations du Pacifique, ministre des Tribunaux et vice-ministre des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, souligne l'importance de ces 75 ans d'existence. Il invite les membres à réfléchir aux moyens par lesquels l'Organisation pourra renforcer ses capacités, ses compétences et sa coordination pour relever les défis complexes auxquels fait face le Pacifique. Mme Betty Chung, Directrice adjointe de mission pour les Îles du Pacifique à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), réaffirme la volonté des États-Unis de renforcer son partenariat avec les îles du Pacifique, et estime que la présente session constitue une occasion idéale de revenir sur les remarquables réalisations de la CPS au cours des 75 dernières années.
13. Le Directeur général remercie le Premier ministre de Vanuatu, les ministres, le Président, les animateurs et les membres pour leurs réflexions pertinentes sur l'Organisation unique et extraordinaire qu'est devenue la CPS au cours des 75 dernières années. Il cite plusieurs éléments marquants de ses près de trois années de service, notamment l'élaboration du nouveau Plan stratégique, qui a été l'occasion de définir de nouvelles valeurs océaniques pour l'Organisation, l'assistance apportée par la CPS aux membres tout au long de la pandémie de COVID-19 et le travail du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), qui a permis de continuer d'assurer la sécurité alimentaire dans la région pendant la pandémie. Enfin, il souligne que l'« après-COVID » constitue une période propice à la remobilisation, à la reconstruction et à la reconnexion des uns avec les autres. Le Secrétariat se tient prêt à appuyer les membres dans ce contexte.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, NOMINATION DES MEMBRES
DU COMITÉ DE RÉDACTION ET DÉCLARATIONS D'OUVERTURE DES MEMBRES**

14. Le Directeur général présente l'ordre du jour aux participants à la Conférence.
15. À l'issue de la présentation succincte de l'ordre du jour par le Directeur général, le Président demande que soit proposée l'adoption de l'ordre du jour. Les États fédérés de Micronésie proposent l'adoption de l'ordre du jour, et la Nouvelle-Zélande appuie cette proposition. Le Président déclare l'ordre du jour adopté.
16. Le Secrétariat prend note de la composition du comité de rédaction : l'Australie, les Îles Cook, les États-Unis d'Amérique, les Fidji, la France, les Îles Marshall, Niue, la Nouvelle-Calédonie et Vanuatu. Conformément au Règlement intérieur de la Conférence, la présidence du comité de rédaction est assurée par Niue, qui assure la vice-présidence de la Conférence.
17. Le chef de la délégation de Vanuatu et ministre de l'Adaptation au changement climatique, de la Météorologie et des Aléas géologiques, de l'Énergie, de l'Environnement et de la Gestion des risques de catastrophe, M. Ralph Regenvanu, invite les participants à se recueillir lors de la prière d'ouverture.

18. Le Président encourage les délégués à exprimer leur soutien à la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » en portant un ruban orange tout au long de la session.
19. Les membres remercient sincèrement le Gouvernement de Vanuatu pour la générosité et la convivialité avec lesquelles il a accueilli cette session. Ils adressent également leurs remerciements au Président pour sa direction éclairée des débats, au Secrétariat pour les dispositions qu'il a prises en vue de faciliter l'organisation de la Conférence et à la direction pour la conduite de la session. Ils saluent en outre chaleureusement la présence du Secrétaire général du Forum des Îles du Pacifique, M. Henry Puna, à la Conférence.
20. Les membres expriment leur profonde sympathie et leur soutien au Gouvernement et à la population des Îles Salomon à la suite du séisme survenu le 22 novembre 2022. Les Fidji soulignent que, lorsqu'une catastrophe survient dans un pays membre, ce sont tous les membres qui sont touchés.
21. Malgré les difficultés auxquelles le Pacifique fait face actuellement, notamment dans le sillage de la pandémie de COVID-19, les membres réaffirment leur soutien aux travaux techniques et scientifiques que mène la CPS dans la région ; cette base solide contribuera à la concrétisation de l'ambitieuse Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. L'universalité de chaque membre océanien constitue l'une des raisons pour lesquelles les dirigeants s'étaient rassemblés pour créer, il y a 75 ans, ce qui est devenu la Communauté du Pacifique, et il s'agit là d'un accomplissement précieux qu'il convient de célébrer. Les représentants soulignent que la CPS demeure une plateforme importante pour la conduite de dialogues dynamiques et inclusifs sur les questions touchant au Pacifique.
22. Les membres remercient Vanuatu d'avoir mis l'accent sur le thème de la prospérité et du bien-être du Pacifique bleu, et d'avoir pris, au moment opportun, l'initiative d'une évaluation de la CPS à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Organisation et dans le contexte de l'évaluation de l'architecture régionale à venir. Il est crucial que la CPS demeure une organisation efficace, dont l'action est guidée par les membres, et qu'elle représente de façon adéquate ses sous-régions, de manière à pouvoir faire face aux enjeux complexes de la région. Cette évaluation est l'occasion de définir l'orientation du *vaka* pour les 75 prochaines années et au-delà. Les représentants insistent sur l'importance de la coordination entre les organisations membres du CORP et ils appellent les responsables de ces dernières à constamment dialoguer. *He waka eke noa* – nous sommes tous dans la même pirogue ; les partenariats comme l'action collective sont essentiels si l'on veut pouvoir relever les défis complexes et protéiformes auxquels font face les membres. Ces derniers exhortent en outre les partenaires à octroyer des financements souples non fléchés, afin que la CPS puisse continuer de répondre aux besoins des membres.
23. Les membres métropolitains et les bailleurs de fonds partenaires, dont l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la France, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, réaffirment leur appui au Pacifique et rappellent qu'ils continuent de participer activement aux travaux de la CPS et à d'autres initiatives. La France souligne par ailleurs que des solutions communes, associant à la fois le secteur public, le

secteur privé et des organisations philanthropiques, doivent être portées si l'on veut relever les défis rencontrés.

24. Les membres félicitent la CPS pour son action au service de la région ces 75 dernières années et lui souhaitent plein succès dans ses activités à venir.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉBAT THÉMATIQUE. LE PACIFIQUE EN 2050 – PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT POUR LA PROSPÉRITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DU PACIFIQUE BLEU

25. La séance est animée par deux professionnels de l'océan en début de carrière, accompagnés d'un dessinateur sur sable de Vanuatu, chargé d'illustrer les échanges entre les intervenants.
26. Les débats portent principalement sur le thème proposé par Vanuatu, à savoir la prospérité et le bien-être du Pacifique bleu. Le Président indique que Vanuatu a commencé à recueillir des données en 2010, afin de pouvoir définir de nouveaux indicateurs du bien-être tenant compte des valeurs mélanésiennes et reflétant mieux la notion de bien-être telle qu'elle est perçue à Vanuatu. Le Plan de développement durable national de Vanuatu (le Plan du Peuple) se fonde sur les besoins de la population. L'aspiration des ni-Vanuatu à un développement durable, au bien-être et au bonheur s'exprime dans ce plan. Le Président encourage les membres à envisager l'utilisation d'indicateurs axés sur le bien-être et à réfléchir à l'exemple que le Pacifique pourrait montrer au reste du monde quant à la manière de vivre une vie longue et heureuse dans le respect de l'environnement.
27. Les intervenants évoquent les efforts qu'ils déploient pour garantir la prospérité et le bien-être à travers le Pacifique bleu. La Stratégie 2050 fait office de boussole pour la région, et les représentants insistent sur l'importance de forger des partenariats aux fins de la préservation de l'environnement et du développement durable. Les Tonga mettent en lumière les initiatives qu'elles mènent en lien avec l'océan et mentionnent notamment l'élaboration d'un plan de gestion pour leur zone économique exclusive (ZEE), l'un des premiers instruments de ce type dans la région. Palau s'interroge sur la manière dont le pays pourrait accroître la valeur de son secteur halieutique, tout en veillant à ce que le poisson, source de protéines, demeure abordable et accessible pour tous ses habitants. Le représentant évoque par ailleurs le difficile équilibre à trouver entre protection et production ; il est d'avis que la CPS a joué un rôle capital à cet égard en fournissant à Palau des données scientifiques pour l'élaboration de sa politique halieutique. La Nouvelle-Zélande souligne l'importance de l'économie bleue et le rôle du *kaitiakitanga* dans la protection des ressources naturelles de la région. Si l'on veut libérer le potentiel de l'économie bleue et s'assurer que l'appui apporté est aussi accessible, rationalisé et efficace que possible, il convient d'établir des partenariats entre les mécanismes de financement, les cadres régionaux et les organisations régionales ainsi que de garantir un haut degré de coordination et de confiance.
28. En réaction, les membres réaffirment leur appui au travail que mène la CPS en lien avec l'océan. L'Australie a à cœur de collaborer avec les organisations régionales et la famille du Pacifique pour

trouver des moyens d'intégrer les savoirs traditionnels dans les initiatives menées, notamment dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre et de la compensation carbone. La Polynésie française rappelle avec insistance que les dirigeants océaniques doivent prendre des décisions visant à préserver les ressources naturelles, en particulier les thonidés, et à maximiser leurs retombées économiques au moyen d'une gestion des ressources pilotée à l'échelon local.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CRGA 52 À LA PRÉSIDENTE DE LA SESSION THÉMATIQUE EXTRAORDINAIRE DE LA DOUZIÈME CONFÉRENCE SUR LES DÉCISIONS ADOPTÉES LORS DU CRGA 52

29. La Présidente de la cinquante-deuxième session du CRGA (CRGA 52), Peseta Noumea Simi, est invitée à présenter les questions examinées par les membres lors du CRGA 52 ainsi que les éléments marquants et les résolutions soumis par le CRGA 52 à l'attention de la Conférence. Elle remercie les membres et indique que cela a été un grand honneur et un privilège pour elle de présider la cinquante-deuxième session du CRGA. Elle précise que le succès de la session est dû à la participation active des pays membres et du Secrétariat. La Présidente du CRGA 52 remercie également M. Cornelius Walegereia, représentant des Îles Salomon, d'avoir mené d'une main de maître les réunions du comité de rédaction, ce qui a permis d'adopter rapidement l'ensemble des recommandations. Elle passe en revue les recommandations formulées par le CRGA, communiquées dans la lettre adressée à la présidence de la session thématique extraordinaire de la douzième Conférence et soumises à l'examen de la Conférence.
30. Les membres ont accueilli avec satisfaction le rapport du Directeur général, qui a permis de faire le point sur les progrès réalisés par la CPS en 2022.
31. Les membres ont pris note des progrès accomplis dans la mise en place du Bureau régional pour la Polynésie et approuvé l'établissement de ce bureau au Royaume des Tonga. Ils ont salué la proposition présentée par la Polynésie française ainsi que le travail qu'a effectué le Comité des membres polynésiens pour définir le processus et parvenir à un accord dans l'esprit du *talanoa*.
32. Le Secrétariat a fait le point sur sa contribution à la finalisation de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et réaffirmé sa détermination à fournir une assistance technique devant permettre d'élaborer le plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 et d'éclairer l'évaluation de l'architecture régionale.
33. Les membres ont pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 et approuvé la version actualisée du Cadre de résultats stratégiques. Ils ont également souhaité la bienvenue aux deux nouveaux pays exerçant la co-présidence du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique, à savoir la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa.

34. Les membres ont pris note du rapport du président du Comité d'audit et des risques de la CPS et se sont félicités de l'approbation sans réserve des états financiers de l'Organisation pour l'exercice 2021.
35. Les membres ont pris note des états financiers de la CPS pour l'exercice 2021 et ils ont reconnu que le versement en temps voulu des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes était essentiel pour assurer la viabilité financière de la CPS. Il a été convenu de lancer d'urgence un examen des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes. Les membres ont approuvé le budget prévisionnel pour l'exercice 2023, y compris les ajustements proposés pour les rémunérations du personnel local et la réalisation d'un examen global des rémunérations d'ici avril 2023. Les membres ont par ailleurs encouragé tous les partenaires du développement à envisager l'adoption de fonds programme fléchés pluriannuels.
36. Le CRGA a approuvé l'appréciation formulée par le comité permanent selon laquelle le Directeur général a, au cours de l'année écoulée, obtenu des résultats « supérieurs à la moyenne », et il a officiellement reconnu l'excellence avec laquelle le Directeur général a guidé la CPS pendant et après la pandémie de COVID-19.
37. Les membres ont décidé que la treizième Conférence et, par conséquent, la cinquante-troisième session du CRGA se tiendraient à Tuvalu. Tuvalu exercera la présidence de la treizième Conférence et la Nouvelle-Calédonie en assumera la vice-présidence. Conformément au Règlement intérieur, les Îles Salomon exerceront la présidence de la cinquante-troisième session du CRGA et Tokelau en assumera la vice-présidence.
38. Enfin, le CRGA a pris acte de plusieurs documents, à savoir le rapport relatif aux ressources humaines, le rapport du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ) et le récapitulatif des décisions prises hors session et des informations relatives à leur mise en œuvre ainsi qu'à la mise en œuvre des décisions prises lors du CRGA 51.
39. La Conférence :
- i. examine et approuve les décisions et les recommandations du CRGA 52 telles que communiquées dans la Lettre de la présidence du CRGA à la présidence de la session thématique extraordinaire de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique, ainsi que les décisions jointes à la lettre et diffusées séparément auprès de l'ensemble des délégations.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU GROUPE DES AMIS DE LA PRÉSIDENTE SUR
L'ÉVALUATION TECHNIQUE DE LA CPS**

40. M. Anote Tong présente, au nom du Groupe des Amis de la présidente, le rapport de l'évaluation technique demandée par le Président de la douzième Conférence. Il replace le rapport dans son

contexte, en mettant en évidence trois grands enjeux dans la région : la réponse après la pandémie de COVID-19, le changement climatique et la gestion des océans, notamment la pêche et la gestion des ressources. Il exprime le souhait de voir émerger des solutions océaniques et il est d'avis que la CPS, par ses compétences et son expertise scientifiques et techniques, pourrait jouer un rôle essentiel à cet égard.

41. La Présidente de la cinquante-deuxième session du CRGA (CRGA 52) passe en revue les décisions du CRGA 52, dont les membres ont examiné les conclusions du rapport du Groupe des Amis de la présidence et pris note des recommandations qui y sont formulées ; déterminé qu'une évaluation indépendante complète de la CPS devrait être entreprise ; recommandé que les termes de référence de ladite évaluation soient définis par le CRGA à sa cinquante-troisième session et que les conclusions du rapport du Groupe des Amis de la présidence viennent éclairer cette évaluation indépendante complète ; et demandé que le Secrétariat tienne compte des questions soulevées dans le rapport d'évaluation lors de la planification et de la programmation de ses activités, notamment pour ce qui est de ses programmes phares.
42. Les membres remercient le Groupe des Amis de la présidence pour ce rapport bref et opportun, établi sous l'impulsion de la présidence de la douzième Conférence, et saluent les efforts et le travail importants accomplis aux fins de la formulation des recommandations figurant dans le rapport. Les membres accueillent avec satisfaction les conclusions du rapport et approuvent les décisions prises par le CRGA 52 à cet égard. Les membres ont pris note, lors de leurs débats, des préoccupations exprimées concernant la concurrence entre les organisations membres du CORP, et ils espèrent que l'évaluation de l'architecture régionale permettra de veiller à ce que les mandats de ces organisations, ainsi que leur financement, leur efficacité et leur harmonisation, soient adaptés aux fins visées, l'objectif ultime étant que davantage de financements parviennent aux pays pour la mise en œuvre de leurs programmes nationaux.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE SUR LES SCIENCES OCÉANIQUES EN ACTION À LA CPS

43. Les délégués sont invités à assister à plusieurs démonstrations en direct de l'action que mène la CPS en Océanie dans le domaine des sciences océaniques.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES DÉCISIONS DE LA DOUZIÈME CONFÉRENCE

44. La Conférence adopte ses conclusions.

REMARQUES FINALES

45. Certains membres prononcent une allocution de clôture et remercient le Directeur général et le Secrétariat d'avoir organisé la Conférence et d'avoir contribué à sa réussite, ainsi que le comité de rédaction pour la clarté des conclusions formulées. Les membres réaffirment par ailleurs que la CPS est leur et que ce sont eux qui la constituent. Il leur incombe de veiller à ce que l'Organisation continue de répondre aux besoins des membres, en particulier pour ce qui est de la prise de décisions stratégiques étayées par des données scientifiques.
46. Le Président remercie les membres et le Secrétariat pour leur confiance et ajoute que ce fut un plaisir pour Vanuatu de pouvoir accueillir la première Conférence en présentiel après la pandémie de COVID-19.
47. Le Directeur général remercie Vanuatu de sa généreuse hospitalité, et il salue la sagesse et la direction éclairée avec lesquelles le pays a guidé les débats des membres tout du long. Il souligne une nouvelle fois que la Communauté du Pacifique appartient à ses membres et que le Secrétariat est disposé à servir les membres comme ces derniers le jugent bon.
48. Le Directeur général adjoint rend hommage à Roy Benyon et le remercie pour ses trente années de service à la CPS en tant qu'interprète, lui qui était devenu une figure récurrente des sessions du CRGA et de la Conférence. L'assemblée remercie chaleureusement Roy Benyon pour le travail accompli au cours de sa carrière à la CPS.
49. M. Aupito William Sio (Nouvelle-Zélande) entonne un chant d'anniversaire avec les participants pour célébrer les 75 ans de la CPS, puis il prononce la prière de clôture.
50. Le Président déclare close la session thématique extraordinaire de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique.